

Jeux Africains 2019/Participation du Gabon/Taekwondo

Anthony Obame en course pour réparer une anomalie

James Angelo LOUNDOU
Libreville/Gabon

Si son habituelle humilité le mettra toujours à l'abri des promesses hâtives ou des discours empreints de suffisance, on ne peut s'empêcher de penser que, pour sa troisième participation aux Jeux Africains, rien d'autre ne comptera pour Anthony Obame que la médaille d'or et faire retentir La Concorde, l'hymne national gabonais, sous les cieux marocains.

L'entretien que le taekwondoïste gabonais a eu hier avec le ministre des Sports Franck Nguema, au cabinet de ce dernier, a ainsi été le parfait complément à sa détermination une fois de plus clairement affichée, pour défendre l'étendard national. Et enfin remporter un titre qui s'est refusé à lui lors des deux précédentes éditions.

En 2011 à Maputo (Mozambique), Obame, grandissime favori en moins de 87 kg, avait été battu à la surprise générale par le Nigérien Uche Perez Chukwumerije, "coaché" par son frère, l'emblématique et ancien rival du Gabonais, Chika Yagazie Chukwumerije, vainqueur des Jeux Africains 2007 à Alger et médaillé de bronze aux Jeux olympiques 2008 à Pékin. Quatre années plus tard à Brazzaville, c'est le Nigérien Abdoulrazak Issoufou Alfaga qui mettra lui aussi à mal la quête d'or de celui qui va aborder le rendez-vous de Rabat (du 19 au 31 août 2019) avec le statut de double médaillé d'argent sortant aux Jeux Africains.

Sans avoir besoin d'un coup de booster identique à celui reçu chez le numéro un du département des Sports au Gabon qui lui a demandé de ramener une médaille d'or à la maison,



Photo : DR

Anthony Obame (à gauche) a reçu du ministre des Sports, Franck Nguema, les garanties d'une prise en compte des différents besoins pour préparer les Jeux Africains.

le protégé de l'Espagnol Juan Antonio Ramos se sait en mission. Et que sa promesse de "donner le meilleur de lui-même, quelle que soit l'issue finale" ne saurait se satisfaire d'un tout autre résultat que la plus haute marche du podium continental. Un an avant les Olympiades de 2020 à Tokyo (Japon). En cas de médaille d'or, la boucle serait bouclée pour le vice-champion olympique 2012, champion du monde 2013 et double champion d'Afrique (2014 et 2018).

Mais avec la présence programmée d'Issoufou Alfaga, de l'Ivoirien Firmin Zokou et d'une potentielle révélation, la concurrence contre un Anthony Obame à maturité (30 ans) et rassuré par les promesses d'un retour à la sérénité dans le taekwondo domestique gabonais, s'annonce encore exacerbée, pour le rendez-vous continental à venir. Lequel donnera des points équivalents à ceux obtenus dans un Grand Prix et qui seront comptabilisés dans un classement général (de la Fédération mondiale de taekwondo), déterminant pour la qualification pour les J.O 2020 et les autres tournois internationaux majeurs.



Photo : BANDOMA

Comme ici en 2015 à Brazzaville, l'Ivoirien Firmin Zokou et le Nigérien Abdoulrazak Issoufou Alfaga devraient être les principaux rivaux du Gabonais.



Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale

REPUBLIQUE GABONAISE
Union-Travail-Justice

COMMUNIQUÉ

APPEL A COTISATION DU 2^{EME} TRIMESTRE 2019

La Direction Générale de la CNAMGS informe l'ensemble des employeurs du secteur privé et parapublic qu'elle a procédé au lancement de **l'appel à cotisation du 2ème trimestre, le vendredi 14 juin 2019.**

A cet effet, **les Déclarations Trimestrielles de Salaires (DTS)** sont disponibles en ligne (e-déclaration) via le site internet www.cnamgs.ga. Les employeurs ne disposant pas d'Internet ou souhaitant une assistance personnalisée pour la déclaration en ligne peuvent se rapprocher de la **Direction du Recouvrement et du Contentieux, sise au quartier Glass.**

Les entreprises installées à l'intérieur du pays sont priées de faire leur Déclaration Trimestrielle de Salaires auprès des Délégations Provinciales ou des Unités Départementales de leurs localités respectives.

Pour rappel, les cotisations du 2ème trimestre 2019 sont exigibles du 1er au 31 juillet 2019.

Les taux de cotisations sont les suivants :

- Taux de cotisation Employeurs : 4.1% ;
- Taux de cotisation employés : 2% ;
- Plafond : 2 500 000 F CFA.

Fait à Libreville, le 19 juillet 2019

Le Directeur Général



Renaud ALLOGHO AKOUE



Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale

La solidarité a un sens

